

*Label mondial des services publics de l'eau potable***La qualité et la performance de la gestion de l'eau du bassin cannois récompensées à l'échelle mondiale**

La gestion de la ressource en eau est un enjeu majeur pour le SICASIL (eau potable) et l'Agglomération Cannes Lérins (ressources alternatives, assainissement, pluvial) qui sont des références nationales grâce aux actions pionnières menées. La stratégie cannoise a été consacrée lundi 21 juillet 2025 par l'organisme indépendant Aquacert International qui a créé – avec l'appui et l'expertise de SUEZ – le premier label qui récompense les services publics de l'eau potable les plus performants au monde. Ainsi, le bassin cannois est distingué pour la qualité et l'efficacité du service ainsi que pour les innovations engagées en faveur de la préservation de la ressource et de l'environnement.



Labellisation de la gestion de l'eau du bassin cannois en présence de William Terry (tout à gauche), Jean-Michel Sauvage, David Lisnard et Xavier Girre (tout à droite) © CACPL

« Nous sommes fiers que le bassin cannois serve de référence mondiale dans la gestion stratégique et anticipée de la ressource en eau. L'obtention de ce label est une reconnaissance importante des actions pionnières menées par l'Agglomération Cannes Lérins et le SICASIL depuis 25 ans, ainsi que son délégataire So'Eau pour améliorer constamment le service public de l'eau. Cette démarche d'excellence s'illustre notamment par le renouvellement des canalisations pour lutter contre les fuites ainsi que la sécurisation de la ressource face au risque sécheresse. Depuis 2021, 90 millions d'euros ont été investis à cette fin tout en parvenant à proposer un prix de l'eau pour l'utilisateur inférieur de 30% à la moyenne nationale ».

David Lisnard, maire de Cannes, président de l'Agglomération Cannes Lérins et de l'Association des Maires de France

« La remise du Label d'excellence du service public de l'eau constitue une reconnaissance majeure pour le SICASIL. Elle consacre un engagement collectif permanent en faveur d'un service public à la fois performant, transparent et durable. Le SICASIL est fier de faire du bassin cannois le premier territoire en France et dans le monde à porter cette certification d'excellence qui permettra à d'autres services d'eau de s'engager dans une démarche vertueuse d'amélioration continue ».

Jean-Michel Sauvage, président du SICASIL et conseiller municipal de Cannes

« L'eau est une ressource de plus en plus précieuse et fragile. Notre mission chez SUEZ est de fournir l'accès à une eau de qualité en quantité à nos clients, tout en préservant l'environnement. Le SICASIL, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins portent une vision très ambitieuse pour le service de l'eau à leurs usagers, qui est récompensée aujourd'hui par la certification Aquacert. Nous sommes très heureux de pouvoir les accompagner dans cette mission, à travers le déploiement de nos technologies

de dernière génération pour garantir la qualité de l'eau, lutter contre les fuites, et améliorer la performance des infrastructures. C'est toute l'expertise de SUEZ que nous mettons en œuvre pour les habitants du bassin cannois ».

Xavier Girre, directeur général de Suez

« Notre association internationale ambitionne depuis plusieurs années de développer un référentiel de certification (label) destiné aux Services Publics de l'eau, en France comme à l'international. Nous sommes très heureux d'avoir pu concrétiser cette démarche à partir de 2024, grâce à l'appui technique de Suez et à l'engagement du SICASIL, territoire pilote impliqué de longue date dans une dynamique d'excellence. Nous tenons également à saluer les nombreuses contributions des parties prenantes réunies au sein du comité d'élaboration de ce référentiel : universités, représentants de l'État (ARS, gendarmerie, agences de l'eau), associations spécialisées (FNCCR, ASTEE), bureaux d'études, experts indépendants, représentants des consommateurs, et bien d'autres. Dès l'automne 2025, ce référentiel sera porté à la connaissance de l'ensemble des collectivités et organismes responsables du service de l'eau, en France et à l'international, et devrait sans aucun doute encourager de nombreux acteurs à s'engager dans une démarche d'excellence au bénéfice des consommateurs ».

William Terry, président d'Aquacert International

Le bassin cannois : une référence mondiale dans la gestion de la ressource en eau

Le **bassin de vie cannois** a été récompensé par Aquacert International pour ses actions de protection et de gestion de la ressource en eau potable, parmi lesquelles :

- ✓ **l'investissement dans des infrastructures de très haute qualité** pour un traitement optimal de l'eau potable, notamment à **l'usine de l'Apié**, et de l'assainissement dans la **station d'épuration Aquaviva**. Cette dernière est équipée des technologies de pointes pour le traitement des eaux usées avec les membranes ultrafiltrantes et une désinfection au travers d'ultraviolets ;
- ✓ **la gestion efficiente de la ressource en eau** pour l'arrosage des espaces publics qui s'appuie sur le recours aux plantes méditerranéennes, l'utilisation du goutte-à-goutte, le conditionnement des arbustes au risque sécheresse, et la création des îlots de fraîcheur, avec l'installation de fontaines publiques fonctionnant en circuit-fermé depuis 2014 ;
- ✓ **le renouvellement dynamique du réseau d'eau potable** par le SICASIL pour parer aux fuites (90 millions d'euros d'investissement soit 200 kilomètres de canalisations renouvelés). Grâce à ces investissements anticipés depuis plus de vingt ans, le taux de rendement du réseau est passé de **69% à 83,4%** soit une économie de prélèvement en milieu naturel de **4,5 millions de m³** d'eau depuis 2001 ;
- ✓ l'obtention par David Lisnard, alors président du SICASIL en 2001, **des droits d'eau pour exploiter la réserve stratégique de Saint-Cassien** dans les périodes de sécheresse (10 millions de m³ pour l'ouest des Alpes-Maritimes, volume similaire disponible pour le Var).

Toutes ces mesures – portées par le SICASIL et l'Agglomération Cannes Lérins – participent ainsi à la **maîtrise de la ressource en eau potable** et à la **performance du service public**. Le tout, en maintenant un prix de l'eau **inférieur à 30%** à la moyenne nationale. Elles viennent compléter les actions engagées par l'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes telles que :

- ✓ **la réutilisation des eaux usées** depuis 2023 pour nettoyer les voiries (une première en France), arroser les espaces verts et entretenir les terrains sportifs. A ce jour, plus de **230 000 m³** d'eau usée ont été réutilisés ;
- ✓ **l'utilisation des eaux brutes** par la Mairie de Cannes depuis 2023 du parking municipal souterrain Lamy au cœur de Cannes pour nettoyer la voirie, arroser les arbres de la Croisette et laver des bateaux de moins de 25 mètres dans tous les ports ;
- ✓ **La modernisation continue des 1 000 km de réseau d'assainissement** du bassin communautaire (9 millions d'euros consacrés en 2024).

Valoriser les services publics de l'eau innovants, performants et environnementaux

L'organisme indépendant Aquacert International – qui développe des certifications dans le domaine de l'eau – a créé le **premier label officiel d'excellence du service public de l'eau**. Il s'agit d'une **première mondiale** puisqu'aucun label n'existe pour valoriser ce mode de gestion de la ressource en eau. Cette démarche a été menée en **collaboration avec les professionnels et institutionnels** du secteur (universités, représentants de l'Etat, associations, bureaux d'études, experts) pour que ce label devienne une **référence internationale**.

Sa création répond à une volonté de renforcer, au sein des services publics de l'eau, la culture de l'amélioration continue, de la performance et de l'innovation. Il s'appuie sur une grille d'évaluation **exigeante et évolutive sur 11 actions** :

- **la qualité de service** (traitement des demandes, interventions, continuité du service public, etc.) ;
- **la qualité de l'eau** (analyse des risques en continu, suivi de la qualité de l'eau brute et de la distribution à l'utilisateur, etc.) ;
- **l'utilisation efficiente de la ressource en eau** (performance de rendement du réseau, plan d'amélioration de la distribution de l'eau, recours aux usages alternatifs, etc.) ;
- **la responsabilité environnementale** (préservation des écosystèmes, traitement écologique de l'eau, etc.) ;
- **la sobriété énergétique** (réduction de la consommation énergétique des équipements, utilisation d'énergies renouvelables, etc.) ;
- **l'engagement citoyen** (transparence et mise à disposition des données, sensibilisation et accompagnement des usagers, etc.) ;
- **la qualité de vie au travail** (réduction des risques de santé au travail, amélioration de l'insertion professionnelle, etc.) ;
- **l'innovation** (pour répondre aux transformations techniques, climatiques et sociales) ;
- **la santé financière** (soutenabilité financière, clarté des équilibres économiques, lisibilité des investissements et pérennité du modèle) ;
- **les risques infrastructures** (assurer la sécurité et la pérennité des infrastructures face aux risques cyber et naturels, gestion des crises, etc.) ;
- **le système de management**.